

## Information des médias

**Programme de soins aux forêts sur 12 mois, 39 projets, 355 300 francs de subsides**

### Protection du climat dans la forêt suisse

Zurich, le 7 juin 2018 – **En cas de dégradation, les forêts peuvent devenir des sources de CO<sub>2</sub>. C'est pourquoi la Fondation Suisse pour le Climat s'engage depuis un an en faveur du rajeunissement de certaines forêts. Dans ce cadre, elle collabore avec ForêtSuisse et la Conférence des inspecteurs et inspectrices cantonaux des forêts.**

Images: <http://www.maxcomm-green.com/Programme-de-soins-aux-forets.63.5.fr.f1.html>

La forêt remplit de nombreuses fonctions, notamment la rétention et le stockage du CO<sub>2</sub>. Lorsque les forêts vieillissent et se dégradent, elles ne peuvent plus assurer ces fonctions essentielles. En conséquence, du CO<sub>2</sub> est rejeté dans l'atmosphère. Ce phénomène se produit en particulier dans les forêts difficiles d'accès, qui ne sont pas entretenues pour des raisons financières. A l'initiative de l'Office fédéral de l'environnement, la Fondation Suisse pour le Climat a donc lancé le programme de soins aux forêts il y a un an. La Fondation offre un soutien financier pour la récolte du bois dans des zones dont l'exploitation n'est pas rentable. Il faut également que les forêts n'aient pas été exploitées pendant 30 ans et qu'aucune autre fonction forestière ne prévale.

#### Débuts prometteurs et potentiel supplémentaire

Pendant les douze premiers mois, 39 projets de rajeunissement des forêts ont été approuvés. Par ailleurs, les subsides accordés s'élèvent à 355 300 francs. Les partenaires de projet que sont la Fondation Suisse pour le Climat, la Conférence des inspecteurs et inspectrices cantonaux des forêts et ForêtSuisse tirent un bilan positif. Le potentiel est toutefois loin d'avoir été entièrement exploité. La Fondation Suisse pour le Climat met chaque année 500 000 francs à disposition pour le programme de soins aux forêts.

Les subsides s'adressent aux coopératives, corporations et communes bourgeoises qui possèdent une forêt et ne perçoivent pas d'argent du contribuable pour l'exploitation. La Fondation Suisse pour le Climat promeut les soins aux forêts uniquement lorsque les recettes de la vente de bois associées aux autres subventions éventuelles ne couvrent pas les coûts d'exploitation.

#### Protéger le climat, soutenir l'économie

En plus du programme de soins aux forêts, la Fondation Suisse pour le Climat soutient des projets en faveur du climat mis en œuvre par de petites et moyennes entreprises. La Fondation est financée par 27 grands prestataires de services tels que des banques, assurances et sociétés de conseil de Suisse et du Liechtenstein. Ces entreprises émettent peu de CO<sub>2</sub> comparées aux entreprises industrielles. Avec le remboursement de la taxe d'incitation sur le CO<sub>2</sub> à l'économie, elles obtiennent davantage d'argent qu'elles n'en ont payé. Elles mettent ces fonds en commun en faisant un don à la Fondation. Depuis sa création en 2008, la Fondation a soutenu plus de 1 400 PME en Suisse et au Liechtenstein, à hauteur de 18 millions de francs.

#### Informations aux médias

Vincent Eckert, directeur de la Fondation Suisse pour le Climat  
Téléphone : +41 43 285 44 80, portable : +41 79 572 47 16  
vincent.eckert@klimastiftung.ch, www.fondation-climat.ch

### **Programme de soins aux forêts**

Le programme de soins aux forêts est une collaboration de la Fondation Suisse pour le Climat avec ForêtSuisse et la Conférence des Inspecteurs cantonaux des forêts. Il a pris forme sous l'impulsion de l'Office fédéral de l'environnement.

### **A propos de la Fondation Suisse pour le Climat**

Fruit d'un engagement volontaire, la Fondation Suisse pour le Climat est financée par 27 grands prestataires de services de Suisse et de la Principauté de Liechtenstein. Ceux-ci versent à la Fondation une partie des fonds qu'ils reçoivent de la Confédération au titre du remboursement de la taxe sur le CO<sub>2</sub>. La Fondation encourage ainsi la protection du climat et renforce la place économique. La Fondation Suisse pour le Climat soutient également des projets de petites et moyennes entreprises (PME) qui contribuent à la protection du climat. Avec le programme de soins aux forêts, elle contribue à ce que les forêts difficiles à entretenir en Suisse et au Liechtenstein remplissent leur rôle de stockage du CO<sub>2</sub>.

Les partenaires de la Fondation Suisse pour le Climat sont les prestataires de services suisses et liechtensteinois suivants : Allianz Suisse, Banque Alternative Suisse, AXA, Banque J. Safra Sarasin, ECA, Assurance immobilière Berne, Gebäudeversicherung Kanton Zürich, Glarner Kantonalbank, Julius Bär, LGT, Banque nationale du Liechtenstein, Man Investments SA, NewRe, PartnerRe, Pictet & Cie, PwC, Raiffeisen Suisse, RobecoSAM, Assurance maladie Sanitas, SAP (Suisse) SA, SCOR Services Switzerland SA, Swiss Life, Swiss Re, Vaudoise Assurances, Vontobel, VP Bank et XL Group.

**Pour en savoir plus :** [www.fondation-climat.ch](http://www.fondation-climat.ch)

### **À propos de ForêtSuisse – Association des propriétaires forestiers**

ForêtSuisse est l'association des propriétaires forestiers. Elle représente les intérêts de quelque 250 000 propriétaires forestiers privés et publics. ForêtSuisse s'engage pour la défense de conditions-cadres permettant aux entreprises forestières d'exploiter la forêt suisse de manière économique et écologique afin de garantir sa bonne santé et sa diversité à tout moment. ForêtSuisse soutient les propriétaires forestiers dans la commercialisation optimale de leurs produits en bois et d'autres prestations forestières. Elle propose une formation de base et continue professionnelle ainsi qu'un soutien à la gestion d'entreprise. Elle édite également les magazines spécialisés phares « WALD & HOLZ » et « LA FORÊT ». Ses membres sont des associations forestières cantonales et régionales, des cantons ainsi que des propriétaires forestiers.

**Pour en savoir plus :** [www.foretsuisse.ch](http://www.foretsuisse.ch)

### **À propos de la Conférence des inspecteurs et inspectrices cantonaux des forêts (CIC)**

La Conférence des inspecteurs et inspectrices cantonaux des forêts (CIC) est la conférence nationale des Chefs des Services des forêts ou des Divisions forestières des cantons suisses et de la Principauté de Liechtenstein. En tant que conférence spécialisée pour la forêt, elle constitue l'organe consultatif de la Conférence pour forêt, faune et paysage (CFP).

**Pour en savoir plus :** [www.kwl-cfp.ch](http://www.kwl-cfp.ch)

### **Informations aux médias**

Vincent Eckert, directeur de la Fondation Suisse pour le Climat  
Téléphone : +41 43 285 44 80, portable : +41 79 572 47 16  
vincent.eckert@klimastiftung.ch, [www.fondation-climat.ch](http://www.fondation-climat.ch)